

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE VINGT SIX NOVEMBRE A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT

BAUDONVILLERS	DA SILVA ALEXANDRA	1		
	NICOLE MARC	2		
BAZINCOURT	HUARD JACQUELINE	3		
	BEAUDOING ALAIN	4		
BRAUVILLERS	DEFONTIS VANESSA			1
	CHIROL JEROME			2
BRILLON	PELLETIER JEAN MARIE			3
	mairie ou 1er adjoint			4
COUSANCES	GIRARDIN PERRINE	5		
LES FORGES	JAMAR THERESE	6		
COUVERTPUIS	OUDINOT JEAN LOUIS			5
	CHAOMLEFFEL REMY			6
DAMMARIE	GEORGES MICHELLE	7		
SUR SAULX	ZANOTTI PASCALE	8		
FOUCHERES	LAURIN MARYLENE	9		
AUX BOIS	PESCHELOCHIE ERIC	10		
HAIRONVILLE	THOMAS CHRISTIAN	11		
	CASSARD MICHEL	12		
HEVILLIERS	LOISY MICHEL	13		
	ROUSSEL DIDIER	14		
HOUDAINCOURT	RIVIERE JEAN MARIE			7
	JACQUOT SABRINA			8
JUVIGNY EN	MINEUR LUDOVIC	15		
PERTHOIS	NICOLE JEAN PIE RRE	16		
LAVINCOURT	TOURNOIS STEPHANE	17		
	BRIC JEAN MARIE	18		
LE BOUCHON	DEVAUX DOMINIQUE	19		
SUR SAULX	ZANOTTI SANDRINE	20		
L'ISLE EN RIGAULT	HENRIONNET BERNARD	21		
	REMY PHILIPPE	22		
MAULAN	GUILLAUME HERVE			9
	LAURENT TATIANA			10
MENIL SUR	LE BRET EDITH	23		
SAULX	SIDOLI PHILIPPE			11
MONTPLONNE	VILLETTÉ ERIC	24		
	VAN HECKE DAMIEN			12
MORLEY	CHEVALLIER MARIE LAURE			à GEORGES Michelle
	KRAEBER MATHEU			13
NANT LE PETIT	CORIOU MAXIME			14
	PENSALFINI DOMINIQUE	25		
NARCY CA	MARIN JEAN YVES			15
	LEGENDRE FRANCOIS		26 Savoldelli Dominique	
RUPT AUX	INTINS YANNICK			16
NONAINS	MARCHANDE PATRICE	27		
SAINTOIRE	AUBRY LAURENT			17
	PSAUME VERONIQUE			18
SAVONNIERES	MARTINOT ANNIE			19
EN PERTHOIS	JOSEPH DANIEL			20
SOMMELONNE	PIERROT JEAN CLAUDE			21
	BERRARD CYRILLE	28		
SAUDRUPT	LAVANDIER DENIS			22
	UEZ CEDRIC			23
STAINVILLE	LE COQ GREGORY			à WETZEL patrice
	WE TZEL PATRICE	29		
TREVERAY	LALLEMAND PASCAL	30		
	STOLF OLIVIER	31		
VILLERS LE SEC	KARP DOMINIQUE	32		
	ADNET ADRIEN			24
VILLE SUR SAULX	MENESTREL DIDIER			25
	THYRIOT CLAUDE			26
AULNOIS EN	MULLER SERGE	33		
PERTHOIS	GOUVERD MATHIS			27

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Vu les articles L 5711-1, L 5211-36 et L 2337-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 1611-3-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 septembre 2024 autorisant les dépenses d'investissement liées aux travaux d'assainissement collectif des communes de Bazincourt-Sur-Saulx et de Rupt-aux-Nonains,

Vu la délibération du 2 avril 2025 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025,

Madame La Présidente rappelle que ce programme d'investissement d'un montant total prévisionnel de 4 714 178 euros a démarré en 2021 et qu'il bénéficie des aides financières de l'Agence de l'Eau, du Département de la Meuse et du Groupement d'intérêt Public « Objectif Meuse » à hauteur de 3 338 186 euros.

Dans le cadre du financement de ce programme par un emprunt à long terme, le syndicat a consulté des établissements bancaires dans un contexte économique défavorable tant en termes de retour d'offres qu'en termes de montant des taux d'intérêt. Le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel n'ont pas souhaité remettre d'offres.

La Banque Postale a émis deux propositions assez similaires et la Banque des Territoires a émis une proposition dont les caractéristiques principales sont présentées:

	Banque des Territoires (BDT)	Banque Postale Offre 1	Banque Postale Offre 2
Montant	1 000 000 €	500 000 €	500 000 €
Durée	40 ans	25 ans	25 ans
Type de taux	Variable (Livret A + 0,5 %)	Fixe	Fixe
Taux d'intérêt	2,2 % (actuel)	4,32 %	4,33 %
TEG	2,19 %	4,34 %	4,35 %
Péodicité des échéances	Trimestrielle	Mensuelle	Trimestrielle
Amortissement	Prioritaire (après différé)	Constant	Constant
Commission/Frais	600 € (instruction), débit 1 %	0,20 % du montant (1 000 €)	0,20 % du montant (1 000 €)
Remboursement anticipé	Indemnité actuarielle SWAP	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle
Garantie	Exonération	NEANT	NEANT
Différé d'amortissement	14 mois (intérêts seuls)	Non	Non
Intérêts de préfinancement	25 723,63 €	0 €	0 €
Intérêts sur amortissement	439 143,20 € (estimé taux variable)	271 380 €	273 813 €
Intérêts totaux	464 866,83 € (estimé)	271 380 €	273 813 €
Capital remboursé	1 000 000 €	500 000 €	500 000 €
Total remboursé	1 464 866,83 € (estimé)	771 380 €	773 813 €

Après analyse, le comité souhaite retenir l'offre de la Banque des Territoires dont le montant proposé couvre les prévisions budgétaires et permettre à Madame La Présidente de réaliser l'emprunt bancaire prévu au budget primitif 2025.

Le Comité Syndical, l'exposé du Président oui et après en avoir délibéré, décide **A L'UNANIMITE (0 CONTRE, 0 ABSTENTION, 34 POUR)**

- de retenir la proposition de la Banque des Territoires telle que détaillée ci-dessus,
- De donner pouvoir à la Présidente pour prendre toute mesure nécessaire à la bonne exécution de cette délibération,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR